



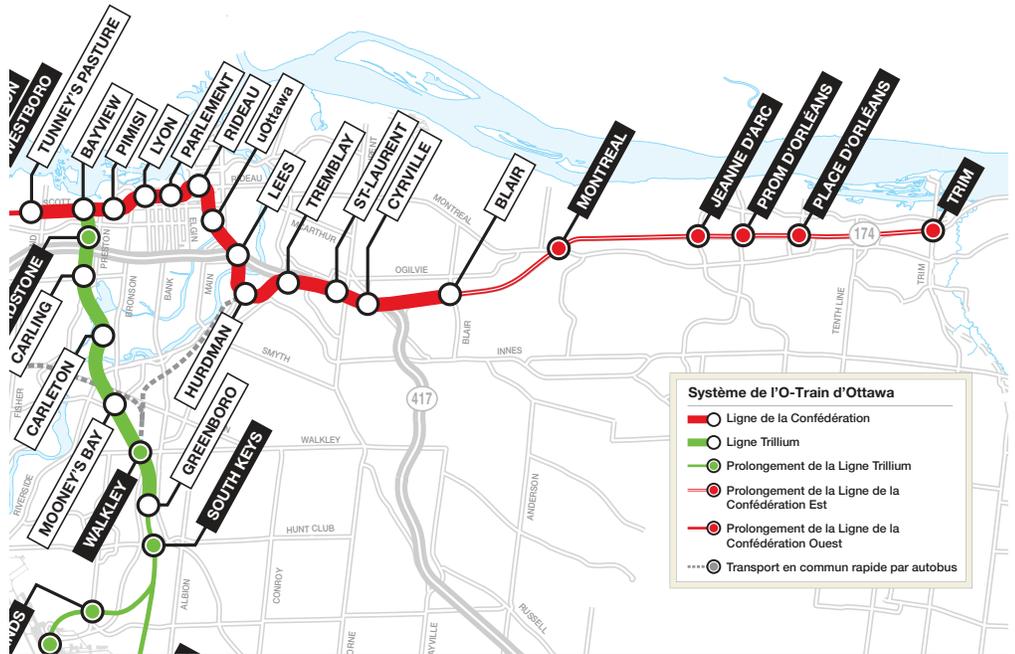
Ligne de la Confédération EST

À propos de l'Étape 2

L'Étape 2 du TLR est un ensemble de trois projets de prolongement (vers le sud, l'est et l'ouest) visant la construction de plus de 44 kilomètres supplémentaires de voies ferroviaires et de 24 nouvelles stations de train léger. Une fois l'Étape 2 terminée, 77 % des résidents habiteront à moins de cinq kilomètres du train léger, ce qui se traduira par une réduction du temps de déplacement, une amélioration de la qualité de l'air et une économie plus solide.

Les prolongements seront inaugurés à différents moments :

- La Ligne Trillium vers le sud en 2022;
- ▶ La Ligne de la Confédération vers l'est en 2024;
- La Ligne de la Confédération vers l'ouest en 2025.



Points saillants à l'est



plus de 12 kilomètres de nouvelles voies



5 nouvelles stations

Le prolongement de l'Étape 2 ajoutera 12,5 kilomètres de voies ferroviaires et 5 nouvelles stations de train léger (chemin Montréal, boulevard Jeanne d'Arc, boulevard Orléans, Place d'Orléans et chemin Trim) au réseau de transport en commun de la Ville.

La Ligne de la Confédération vers l'est prolongera le TLR de la station Blair à celle de Place-d'Orléans, et jusqu'au chemin Trim. Nous prévoyons que ce prolongement sera en service d'ici 2024.

CE PROLONGEMENT :

- offrira des liaisons confortables, fiables et efficaces du train léger :
 - » aux **commerces** et centres polyvalents près de la station Blair, et ceux du centre-ville d'Orléans et de la Place d'Orléans;
 - » aux **destinations culturelles et récréatives** comme le Complexe récréatif Bob-MacQuarrie, les sentiers de la CCN dans la Ceinture de verdure et le Centre des Arts Shenkman;
 - » aux **centres d'emploi** comme le parc industriel Canotek et le parc d'affaires Youville;
 - » aux **établissements d'enseignement**, aux centres communautaires et aux lieux de culte;
- offrira de nouvelles liaisons du train léger à Orléans, Blackburn Hamlet et Beacon Hill, de sorte que 95 % des habitants de ces secteurs résideront à cinq kilomètres ou moins des voies ferroviaires;
- permettra aux passagers qui se déplacent sur la Ligne de la Confédération électrifiée de le faire sans produire d'émissions à partir du chemin Trim dans l'est jusqu'à la promenade Moodie et au Collège Algonquin dans l'ouest;
- fournira un accès direct au réseau amélioré de transport en commun aux résidents habitant à proximité du chemin Montréal et du boulevard Orléans;
- reliera les quartiers adjacents au moyen de sentiers polyvalents (existants et proposés), offrant ainsi des occasions de maximiser les liaisons pour les cyclistes aux stations;
- intégrera le nouveau réseau aux installations existantes du parc-o-bus de Place d'Orléans et créera à Orléans un point de correspondance plus efficace pour le transport en commun rapide vers Clarence-Rockland.
- proposera un tracé rentable ayant des effets mineurs et des exigences restreintes en matière d'utilisation du sol, tout en établissant des liaisons faciles vers les communautés environnantes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à etape2@ottawa.ca ou consultez Ottawa.ca/etape2.